

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE RESPONSABLE D'UNITE D'INTERVENTION SOCIALE (C.A.F.E.R.U.I.S.) Année 2021 - 2022

Le Conseil Régional PACA, dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre des orientations du Schéma Régional des formations Sanitaires et Sociales, renouvelle le financement des places supplémentaires de formation initiale.

Ainsi, l'IRTS PACA et Corse, est chargé de mettre en place la sélection puis la formation de 10 stagiaires au CAFERUIS, émanant d'un public prioritaire tel que défini par la Région, à savoir : demandeurs d'emploi jeunes et adultes ou personnes en continuité de parcours scolaire.

1 - PUBLIC CONCERNE

Jeunes/Adultes demandeurs d'emploi ou en continuité de parcours scolaire.

2 - CONDITIONS D'ACCES

La formation est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

- ✗ justifier d'un diplôme au moins de niveau III de l'action sociale et des familles ;
- ✗ justifier d'un diplôme homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau II ;
- ✗ justifier d'un des diplômes d'auxiliaire médical de niveau III et de deux ans d'expérience professionnelle ;
- ✗ justifier d'un diplôme délivré par l'Etat ou diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures ou d'un diplôme certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III et de trois ans d'expérience professionnelle dans les secteurs de l'action sociale ou médico-sociale, ou de trois ans d'expérience dans une fonction d'encadrement ;
- ✗ justifier d'un diplôme de niveau IV de l'action sociale et des familles, et de quatre ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux.

3 - SELECTION

La sélection est organisée par l'établissement de formation sur la base d'un règlement agréé par le Préfet de Région dans les conditions précisées au titre IV de l'arrêté du 8 juin 2004. La sélection est organisée à partir de :

- 1- l'étude du dossier du candidat,
- 2- l'entretien de sélection avec le candidat sur la base d'une note de parcours de 4 à 6 pages présentant son parcours professionnel et de formation, ainsi que ses motivations à entrer en formation C.A.F.E.R.U.I.S.

4 - INSCRIPTION

	Dates
Clôture des inscriptions	19 avril 2021
Entretiens de sélection	25 MAI 2021
Résultats	<i>28 mai 2021</i>
Prérentrée	5 juillet 2021 De 9H30 à 12H00
Rentrée	septembre 2021

5 - CONSTITUTION DU DOSSIER

A renvoyer pour le 19 avril 2021 à

IRTS
Service Encadrement
20 bd des Salyens - CS80133
13267 MARSEILLE CEDEX 08

- Fiche de liaison du Pôle Emploi qui valide le projet de formation CAFERUIS ou d'un autre prescripteur
- C.V.en deux exemplaires
- Fiche d'inscription ci-jointe
- Autorisation de mise en ligne des résultats ci-jointe
- Autorisation de droit à l'image ci-jointe
- Photocopie de la carte d'identité (recto-verso)
- Copie du diplôme imposé par les conditions d'accès et/ou certificats de travail attestant d'une situation conforme aux conditions d'accès ci-dessus mentionnées.
- 2 photos dont une obligatoirement collée sur la fiche d'inscription
- Note de 4 à 6 pages dactylographiée présentant son parcours professionnel et de formation, ainsi que ses motivations à entrer en formation C.A.F.E.R.U.I.S en deux exemplaires

Les dossiers de candidatures seront examinés par une Commission d'admission.

Les candidats retenus seront convoqués à l'entretien de sélection.

6 - LIEU DE LA FORMATION :

7 - ORGANISATION DE LA FORMATION :

A) Amplitude :

La formation comprend 400 heures de formation théorique et 420 heures de formation pratique - soit un total de 820 heures.

Début de formation : Septembre 2021

Fin de formation : Septembre 2022

B) Rythme de la formation :

La formation est organisée en 1 ou 2 regroupements d'une semaine par mois d'enseignement théorique, 420 heures de formation pratique répartis de septembre 2020 à septembre 2021

C) Formation théorique en Unités de Formation :

- UF1 « Conception et conduite de projet » (90H)
- UF2 : « Expertise technique » (150 H)
- UF3 : « Management d'équipe » (100H)
- UF4 : « Gestion administrative et budgétaire » (60H)

8 - RENSEIGNEMENTS ET SUIVI DES INSCRIPTIONS :

IRTS PACA et Corse
Service Encadrement
20 Bd des Salyens CS80133 - 13267 MARSEILLE 08
 04 91 76 99 00
ornella-rizzo@irts-pacacorse.com

FICHE DE PRE-INSCRIPTION

A la Formation CAFERUIS

(Inscription sous réserve d'agrément du Conseil Régional PACA)

Vos coordonnées :

NOM :

Prénom :

Nom marital (s'il y a lieu) :

Date de naissance :/...../.....Lieu de naissance :

Situation de famille :

Nationalité :

Adresse :

.....

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Mail :

Votre situation actuelle :

Demandeur d'emploi - Identifiant Pôle Emploi :

RSA - Identifiant CAF :

Autre - merci de préciser :

Votre prescripteur :

Organisme :

Nom de la personne référente :

Adresse :

.....

Votre parcours (diplômes, activités ...):

.....

.....

.....

.....

.....



Institut Régional du Travail Social
Provence - Alpes - Côte d'Azur - Corse

AUTORISATION DE MISE EN LIGNE DES RESULTATS DE SELECTION

Je soussigné(e),

Nom-Prénom :

Date de Naissance :

autorise l'Institut Régional du Travail Social PACA et Corse, à mettre en ligne, sur le site Internet de l'institut (<http://www.irts-pacacorse.com>) les résultats de la sélection pour l'entrée en formation.

Fait à le

SIGNATURE

DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies par l'IRTS PACA et Corse font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer la gestion administrative et pédagogique des étudiants, à établir des statistiques pour nos partenaires institutionnels et à permettre des enquêtes sur les conditions de vie des étudiants par l'observatoire de la vie étudiante. Les organismes de sécurité sociale, sont également destinataires d'informations nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Conformément à la loi « Informatique et Liberté », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernant.

Pour en savoir plus, **consultez vos droits sur le site internet de la CNIL.**

Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à adresser à la scolarité auprès de laquelle vous avez effectué votre inscription.

DROIT A L'IMAGE

Nom :Prénom :

Adresse :

.....

Tél : Courriel

(En cas de déménagement, je m'engage à faire suivre mes nouvelles coordonnées, sinon je considère que l'autorisation d'utilisation des photographies est toujours acquise par l'IRTS PACA et Corse.)

Je soussigné(e),..... autorise l'IRTS PACA et Corse à utiliser la ou les images (photographiées ou vidéos) me représentant, prises dans le cadre des activités pédagogiques, pour les usages suivants :

- Projection en interne ou en public lors d'un évènement au sein de l'IRTS PACA et Corse.
- Publication sur le site internet ou sur les réseaux sociaux (VIMEO...) de l'IRTS PACA et Corse lors d'un reportage.
- Outils de communication de l'IRTS PACA et Corse (affiches, plaquettes...)
- Archivage.

Cette autorisation est valable pour une durée non définie, mais peut toutefois être annulée sur simple demande. L'annulation prendra effet dès que possible, sous réserve des travaux en cours déjà réalisés.

L'éventuelle légende accompagnant l'utilisation des images (photographiées ou vidéos) ne devra pas porter atteinte à ma réputation ou à ma vie privée. Ces images, objets de la présente, ne devront être utilisées dans aucun support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Fait à..... le.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »